VISIO - Plan de développement des compétences dans la Fonction Publique

TOO061PFOR

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel
Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session
Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18,gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

• S'exercer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement des compétences pour la fonction publique

Public Visé

• Directeurs des ressources humaines • Responsables, chargés et gestionnaires de formation • Chargés de GPAC • Chargés emploi compétences

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

• S'exercer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement des compétences pour la fonction publique

Méthodes et moyens pédagogiques

• Exposé théorique avec exercices pratiques à chaque étape du programme, travail en sous-groupes et partage d'expériences
• Support documentaire via PADLET
• Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

• Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
• Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
• Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
• Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Cadre réglementaire et actualité de la formation dans la fonction publique
- Rappels des textes réglementaires de la FPT
- Rappel sur les formations obligatoires de la FPT
- Outils d'individualisation des parcours

• Identifier les enjeux de la formation dans la politique RH
- Politique de formation dans une collectivité : enjeux, acteurs
- D'un plan de formation à un plan de développement des compétences

• Formation et GPEC
- Définition et outils
- Lien plan de formation et GPEC

• Etapes d'élaboration du plan de développement des compétences
- Identifier une politique de formation
- Prévoir le recueil des besoins de formation
- Concevoir le plan de formation en lien avec la GPEC
- Suivre sa mise en œuvre
- Evaluer le plan

• Mise en œuvre du plan de développement des compétences
- Indicateurs de suivi
- Pourquoi et comment communiquer autour du plan de développement des compétences ?

Qualification Intervenant.e.s

Formatrice consultante spécialiste emploi compétences

2 journées pour élaborer et mettre en œuvre le plan de développement des compétences adapté aux agents publics territoriaux

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :
- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.
Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.
Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**1 320.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**1 220.00**

Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation
Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org